



## Pension alimentaire, prestation compensatoire

Par **mahieu**, le **22/08/2009** à **20:57**

Bonjour,

Cette année, la revalorisation de la pension alimentaire indique un montant inférieur à ce qui a été décidé lors du jugement. est-il possible de verser un montant de pension inférieur au montant initial ? (même question pour la prestation compensatoire).

Merci de votre réponse.